

Groupe de travail du BEF FLY sur l'évaluation  
C.R. du 14 novembre 2017

Présents :

Adjoint	Fabien Lecourt	Roncherolles	Bolbec
Principale	Agnès Forchy	Victor Hugo	Rives-en-Seine
CPE	Mme Carel	L'Oiseau Blanc	Criquetot
Coordonnateur REP	Eric Desmons	REP Roncherolles	Bolbec
Principale	Olivia Laredo	Jean Monnet	Gruchet-le-Valasse
Principal	Sebastiano Iaria	André Siegfried	Saint-Romain
<b>Adjoint</b>	<b>Gilles Mézanger</b>	<b>André Siegfried</b>	<b>Saint-Romain</b>
Principale	Martine Cramilly	L'Oiseau Blanc	Criquetot
Adjointe	Justine Rouault	Albert Calmette	Port-Jérôme-sur-Seine
IA-IPR	Caroline Grandpré	Physique - Chimie	Rectorat
<b>IA-IPR</b>	<b>Nicolas Gendreau</b>	<b>Mathématiques</b>	<b>Rectorat</b>
Adjointe	Rozenn Le Madec	Guillaume le Conquérant	Lillebonne

Le diaporama présenté est joint à ce compte rendu.

Ce groupe de travail a été mis en place suite aux multiples interrogations soulevées sur les pratiques d'évaluation lors de l'AG du BEF du 16 octobre 2017.

Les objectifs de ce GT sont précisés ci-dessous :

- **Croiser les regards en intercatégorialité**
- **Prendre du recul sur nos pratiques**
- **Partager les interrogations**
- **Échanger**
- **Mutualiser**
- **Avancer ensemble (démarche, conceptions, productions, outils, etc.)**

A- Rappel des textes réglementaires (diapos 3 à 7)

B- Quelques constats et écueils pour 2016-2017 (Echanges entre collègues)

1\* Des différences notables du nombre d'évaluations dans les classes de 3ème.

2\* Des différences notables du nombre d'évaluations par disciplines et donc de leur poids respectif dans le LSU et donc dans AffelNet et Cyclades.

**Les raisons**

Chaque devoir renseigné vient abonder automatiquement les compétences du socle commun. Les pratiques individuelles nourrissent un bilan collectif.

3\* Dans certains cas, quasiment 100 % des élèves ont obtenu le DNB. Cela pose question.

4\* Une différence significative entre l'évaluation des niveaux de maîtrise des domaines et composantes du socle commun et les résultats des épreuves terminales du DNB.

5\* Selon les établissements, un pré-positionnement des niveaux de maîtrise des domaines ou composantes est réalisé en pré-conseil ou par les P.P. seuls, ou en équipe ou par la direction.

## C- Outil de suivi et outil de positionnement

Quels que soient les outils de suivi et de positionnement (ENT, Sacoche, Pronote, ...) intégrés dans les établissements, il semble nécessaire de **clarifier** (mise en en place d'une formation, ...) **auprès des enseignants les différents types d'évaluations** (quotidienne, périodique, en fin de cycle) et **leur rôle respectif tant dans le positionnement des élèves que dans la communication auprès des familles.**

\* Extrait du point sur l'évaluation exposé par Mme SCHIRM :

« Quand évalue-t-on sur le cycle ?

a. **Au quotidien** : évaluer en classe les acquis des éléments du programmes (notions, connaissances, démarches...) dans une logique de progrès (presque tous les jours, par observation des élèves)

b. **Périodiquement / stratégiquement** : évaluer les écarts par rapport aux attendus de fin de cycle (attention : à quelles conditions ce pré-positionnement a-t-il un sens dans une logique de cycle?)

c. **En fin de cycle** : Evaluer des degrés de maîtrise dans les domaines du socle (RAE eduscol) »

Niveau	Types d'évaluations	Pour quels objectifs	Type de communication
1	Au quotidien	Suivi des apprentissages	
2	Périodiquement/ stratégiquement	Bilan et pré-positionnement	Bulletin périodique
3	En fin de cycle	Bilan et positionnement	Bilan de fin de cycle

Ainsi, afin de diffuser cette formation auprès du plus grand nombre de professeurs, il est envisagé tout d'abord de convier les coordonnateurs de discipline des établissements à des formations disciplinaires, formations pilotées par les IA-IPR (février-mars).

Puis, à l'issue de ces formations, à charge aux établissements d'organiser des conseils d'enseignement dans lesquels les coordonnateurs exposeront le travail mené lors de ces formations (avril).

\* **Le niveau 1** est au service des apprentissages.

Les familles sont régulièrement informées du niveau d'apprentissage de leur enfant par un support propre à l'enseignant ou à l'équipe disciplinaire ("grille", annotations,...)

L'outil de suivi relève de la liberté pédagogique **dans le cadre d'un travail d'équipe.**

**Attention : les observables (souvent assimilés à des "micro-compétences") sur lesquels s'appuient les enseignants relèvent davantage d'un outil de travail interne plutôt que d'un support de communication à destination des familles.**

Sollicitation des corps d'inspection pour accompagnement dans une mise en œuvre en équipe disciplinaire au regard des attendus didactiques

\* **Le niveau 2** permet un bilan périodique en cours de cycle :

→ **au niveau de chaque discipline**, du niveau de maîtrise des compétences (connaissances, capacités, attitude) disciplinaires de l'élève à un instant t (bulletins périodiques) ;

→ **au niveau de l'équipe pédagogique**, du pré-positionnement (évolutif, à stabiliser) sur les niveaux de maîtrise du socle commun. À faire à partir du milieu de cycle ? de la dernière année de cycle ?

\* **Le niveau 3** permet le positionnement de l'élève sur les niveaux de maîtrise sur les huit domaines ou composantes du socle commun en fin de cycle.

Ce dernier niveau sera abordé lors des prochaines réunions du groupe de travail, via les points suivants :

- Positionnement effectué par qui et selon quelles modalités ? : "Poids" des disciplines dans les huit domaines ou composantes, prise en compte des évaluations faites en cours de cycle pour le positionnement en fin de cycle.

- Comment articuler les trois niveaux d'évaluation ? Comment les évaluations quotidiennes (niveau 1) et périodiques (niveau 2) permettent-elles de constituer un faisceau convergent d'informations susceptible d'attester le positionnement en fin de cycle (niveau 3) ?
- Différence entre évaluer et valider (voir annexe 3 de la circulaire de rentrée 2014)
- la contribution des disciplines au profit du domaine 2...
- Enjeux :
  - ✓ de faire développer auprès de chaque enseignant une vision objective de ce que représente le niveau « satisfaisant » (niveau 3) dans la maîtrise d'éléments du socle commun (document d'appui : le RAE...)
  - ✓ de privilégier une concertation collégiale pour prise de décision collective, en équipe, à une automatisation via logiciel

**Prochaine réunion : Lundi 18 décembre de 14h à 17h au Collège A.SIEGFRIED**